

AGIR
POUR LA
RÉUSSITE DE TOUS

VOTER
CONTRE UNE ÉCOLE
DU TRI

LES MIXITÉS À L'ÉCOLE

LES MIXITÉS À L'ÉCOLE

Un levier pour relancer la démocratisation dans l'éducation ?

Dans le cadre des propositions des candidats, la mixité sociale n'est présentée comme un levier essentiel de la lutte contre les inégalités dans l'éducation que par Benoît Hamon, même si la thématique est régulièrement évoquée par Jean-Luc Mélenchon sur des questions sociales plus larges (notamment le logement).

B.Hamon s'inscrit ainsi en prolongement d'un objectif essentiel assigné au système éducatif par la loi de Refondation de 2013. Le ministère de l'Éducation nationale a ainsi impulsé l'an dernier une démarche d'expérimentation autour de réseaux de collèges en partenariat avec des collectivités locales volontaires.

Par ailleurs, la question s'est invitée l'automne dernier dans le débat lancé sur l'éducation prioritaire par le rapport du CNESCO sur les inégalités à l'École. L'effet stigmatisant du label (censé prioriser les moyens sur les publics les plus fragilisés socialement et scolairement) peut ainsi être mis en avant comme générant une fuite des publics les moins en difficulté, une augmentation de la ségrégation sociale et une perte de mixité.

Pour ses opposants, la mixité est une mauvaise réponse :

- Elle induit un « nivellement par le bas » : les plus faibles nécessitant un abaissement des exigences qui pénaliserait les meilleurs,
- Il faut par ailleurs prendre en compte des « besoins particuliers » par un traitement différencié des difficultés (filières spécifiques au nom de la « diversité des intelligences », orientations précoces, fin de collège unique, classes de niveau, etc.) : ces approches constituent le cœur de la **rhétorique conservatrice de « l'égalité des chances » que l'on retrouve chez les Républicains ou le Front National.**

A contrario, la recherche* montre :

- **Un contexte hétérogène en terme de niveau scolaire pénalise pas (ou peu) les meilleurs mais favorise nettement la réussite des plus faibles.** Le bénéfice en termes de réduction des inégalités semble incontestable : effet « tête de classe » en contexte hétérogène, contre effet d'émulation négative et abaissement des exigences pédagogiques en contexte ségrégué,
- Le traitement des difficultés par des dispositifs spécifiques réunissant les élèves sous le constat de la difficulté (classes de niveau, orientation par l'échec) ne permet pas de gain en termes de réussite, et enferme les jeunes dans des filières qui deviennent discriminantes négativement (relégation). Dans ces dispositifs, ségrégation scolaire et sociale ont d'ailleurs tendance à se cumuler.

L'ÉTAT
DU DÉBAT
PUBLIC

DÉCRYPTAGE

AGIR
POUR LA
RÉUSSITE DE TOUS

VOTER
CONTRE UNE ÉCOLE
DU TRI

LES MIXITÉS À L'ÉCOLE

Quatre dimensions des mixités sont néanmoins à prendre en compte pour penser les inégalités et discriminations, alors que seule la dimension sociale est évoquée en général :

- **sociale** (socioéconomique) : mesurée par les PCS (professions et catégories socioprofessionnelles),
- **scolaire** : en fonction du niveau scolaire des élèves (notamment résultats aux évaluations nationales et diplômes, retard scolaire, etc.),
- **« ethnoculturelle »** : notion souvent rabattue aux trajectoires migratoires récentes (uniquement 1^{ère} et 2^{ème} générations), seule dimension enregistrable dans les statistiques publiques,
- **de genre** (filles/garçons). Ce point ne sera pas développé dans cette fiche.

Points de vigilance:

La **mixité « ethnoculturelle »** rend compte de la progression constatée empiriquement de la ségrégation des publics scolaires sur la base de leurs origines culturelles (notamment liées aux migrations postcoloniales). Pourtant, elle fait peu l'objet d'études, notamment du fait de l'interdiction des statistiques dites « ethniques » en France. Dans les politiques publiques, seul le critère « nationalité de l'enfant ou des parents » est prise en compte (définition des immigrés selon l'INSEE). La puissance publique et les chercheurs ont longtemps craint en effet que la question de la différence culturelle ou d'origine serve à cacher le poids de la question sociale et l'accroissement des inégalités sociales et de la pauvreté/précarité.

Néanmoins, le développement de discours publics stigmatisant les origines pour désigner de nouvelles « classes dangereuses » supposées « in-intégrables » (hier les enfants d'ouvriers, aujourd'hui les enfants d'immigrés), et le développement en parallèle de revendications communautaires ou identitaires (Français se revendiquant de souche contre communautés revendiquant leurs références confessionnelles) renforcent ces séparatismes ethnoculturels à l'école, en accentuant ainsi les ségrégations sociales et spatiales à l'École.

La logique de « marché scolaire » liée à la concurrence entre établissements renforce les stratégies familiales d'évitement qui génèrent un séparatisme social et scolaire entre établissements et filières (voir fiche « autonomie des établissements »). Une politique de carte scolaire strictement contraignante court le risque d'aggraver ce phénomène, notamment la fuite vers le privé.

La mixité fille/garçon est un sujet peu abordé dans le débat public, alors qu'on note une **très forte différenciation (voire inégalité) de genre dans les parcours scolaires**. Les filles réussissent mieux dans le cadre de la scolarité obligatoire mais ont notoirement moins accès aux filières sélectives d'élite que les garçons (notamment du fait de la prévalence des filières scientifiques dans la sélection du secondaire supérieur). Elles sont également surreprésentées dans les filières les plus défavorisées de l'enseignement professionnel. Il est essentiel de croiser ces analyses d'inégalités filles/garçons avec les dimensions sociales et ethnoculturelles (« intersectionnalité ») pour comprendre et lutter contre le fonctionnement des processus discriminants touchant les filles.

Les mixités sociale et scolaire telles que nous les promouvons ont ainsi 2 vertus :

AGIR
POUR LA
RÉUSSITE DE TOUS

VOTER
CONTRE UNE ÉCOLE
DU TRI

LES MIXITÉS À L'ÉCOLE

- **favoriser une meilleure égalité dans la réussite** (la présence des meilleurs favorisant la réussite des plus faibles),
- **favoriser la construction du commun**, l'émergence d'une culture commune (base d'une citoyenneté démocratique), le développement d'un sentiment d'appartenance partagé, en permettant « d'apprendre ensemble à vivre ensemble ».

A noter que la mixité ne présente ces bénéfices que si elle est bien « gérée », notamment au plan pédagogique et éducatif.

Propositions du CNESEO auxquelles nous souscrivons :

Repenser la carte scolaire et la sectorisation

- Abandonner les politiques de libre choix de l'école (ou de dérégulation de la carte scolaire) mises en œuvre à partir de 2008 (cf dossier IEM 2009),
- Redéfinir les secteurs en fonction de la configuration des territoires (notamment densité et degré de ségrégation),
 - à partir d'un collège et ses écoles de rattachement
 - à partir d'un bassin de collèges et de lycées coopérant contre les effets de concurrence et d'inégalités d'accès
- Impliquer l'enseignement privé sous contrat : politique budgétaire incitative, voire conditionnée par des objectifs de mixité,
- Développer la recherche sur les ségrégations et renforcer la mesure statistique des mixités ou inégalités d'accès dans l'ensemble des espaces éducatifs.

Lutter contre les ségrégations internes aux établissements

- Mettre enfin en œuvre un collège unique qui n'a jamais existé,
- Refuser les classes de niveau, ou la sélection implicite par les options rares : les discriminations internes entre classes sont beaucoup plus génératrices de disqualifications et sentiments d'injustice que les séparatismes inter-établissements. C'est une justification importante de l'actuelle réforme du collège.

Associer les parents plutôt que seulement les contraindre :

- Mener une campagne nationale de sensibilisation en direction du grand public,
- Favoriser les réflexions et mobilisations locales autour des bénéfices des mixités : cafés de parents, rôle des fédérations de parents d'élèves et associations d'éducation populaire auprès de collectifs locaux de parents...

Renforcer la formation des éducateurs pour savoir « gérer » les mixités :

- Formation initiale et continue sur l'interculturalité, le travail en partenariat et en équipe, la gestion des contextes hétérogènes (pédagogie différenciée et coopérative),
- Recherches-actions-formations interinstitutionnelles : élargir la réflexion et les actions au-delà de la seule Ecole, en intégrant les activités éducatives sur les temps péri et extrascolaires.

NOS
PROPOSITIONS

AGIR
POUR LA
RÉUSSITE DE TOUS

VOTER
CONTRE UNE ÉCOLE
DU TRI

LES MIXITÉS À L'ÉCOLE

Nos propositions complémentaires :

- **Développer des lycées polyvalents**, articulant les 3 filières des lycées (générale, technologique et professionnelle) et favorisant les passerelles, voire les tronc communs (voir nos propositions dans « l'École que nous voulons »),
- **Intégrer la mixité comme axe central des projets éducatifs de territoires** (notamment les contrats de ville ou les contrats ruralité), en poussant à l'intégration intercommunale des approches (lien avec l'urbanisme et l'habitat, la politique des transports et des équipements...),
 - Notamment **développer les expériences de mobilité et de rencontres** entre les publics et entre les territoires (classes de découverte, séjours de vacances, rencontres sportives, etc.)
 - Intégrer la mixité, l'interculturalité et la laïcité dans les volets (en général à créer) « **formation commune des éducateurs** » des projets de territoire.

POUR ALLER
PLUS LOIN

Comment faire vivre la mixité à l'école, dossier Ligue

http://laligue.org/wpcontent/uploads/2012/06/mixite_pale1.pdf

*Dossier Canopé suite au Forum « Rue des écoles », co-organisé par la Ligue de l'enseignement, le CNESCO et France culture www.reseau-canope.fr/mixite-sociale

*CNESCO - Conférence de comparaisons internationales « Mixités sociale, scolaire et ethnoculturelle à l'école : quelles politiques pour la réussite de tous les élèves » (juin 2015)
- Rapport : http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/08/Dossier_synthese_mixites.pdf
- Préconisations : http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2015/12/Pr%C3%A9conisations_Mixit%C3%A9s.pdf

La mixité sociale à l'école, Choukri Ben Ayed, Armand Colin, 2015

Education interculturelle : état des lieux, Françoise Lorcerie, article revue VEI juin 2002 : <http://www2.cndp.fr/revueVEI/129/17018911.pdf>

AGIR
POUR LA
RÉUSSITE DE TOUS

VOTER
CONTRE UNE ÉCOLE
DU TRI

L'EXTENSION DE LA
SCOLARITÉ

L'ENJEU

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

La démocratisation de l'accès à la scolarité et aux diplômes, vecteurs de promotion sociale, a connu comme dernières étapes importantes la création du collège unique en 1975 (loi Haby) et la création du Bac professionnel en 1985. Pour autant, la démocratisation de la réussite semble en panne depuis le milieu des années 1990. Pire, les dernières études de comparaison internationales (PISA...) soulignent l'affaiblissement depuis 15 ans de la capacité du système éducatif français à faire reculer le déterminisme social des inégalités de départ entre élèves. Les inégalités s'aggravent à nouveau car l'Ecole reste encore très marquée par les logiques de sélection par l'échec et de séparatisme social.

- **En 2003 7,4%** des jeunes issus des milieux les plus défavorisés figuraient parmi les élèves les plus performants aux résultats PISA – **en 2015 ils n'étaient plus que 3%** (données OCDE)
- **70 %** des enfants d'enseignants ou de cadres accèdent au bac général. Cette proportion se réduit à **20 %** pour les enfants d'ouvriers ou d'inactifs (France, portrait social, INSEE, 2012).

Fiches argumentaires complémentaires :

- L'autonomie des établissements
- La priorité donnée au primaire
- Les mixités à l'école
- La liberté d'enseignement

L'EXTENSION DE LA SCOLARITÉ